

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mité plus restreint formé d'un représentant de chaque pays assisterait le Bureau international des épizooties à Paris et le conseilleraient dans la question des maladies des abeilles. Il est à souhaiter que grâce à cette collaboration on puisse résoudre les nombreux problèmes qui sont encore en suspens et qu'on arrive à une meilleure entente dans le domaine de la lutte contre les maladies des abeilles.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† LUCIEN CHOLLET, Corcelles-le-Jorat

Le dimanche même où notre section tenait son assemblée ordinaire d'automne, une foule nombreuse de collègues et d'amis accompagnait à sa dernière demeure M. Lucien Chollet, de Corcelles-le-Jorat. En cet après-midi du 11 novembre, l'église du village était pleine ; chacun avait voulu apporter à ce bon citoyen, modeste et travailleur, un dernier témoignage de sympathie. M. Rod, pasteur, apporta les paroles d'encouragement et de consolation.

M. Lucien Chollet habitait le village depuis 30 années. Il était aimé de tous les villageois. Il s'occupait d'une dizaine de ruches, secondé par son beau-fils, M. Jean-Pierre Rudaz. C'est à son rucher qu'il aimait revenir souvent, ces dernières années, car ses forces diminuaient sensiblement. M. Lucien Chollet s'est éteint paisiblement à l'âge de 73 ans.

La section du Jorat adresse à son tour un dernier adieu à son membre et prie la famille en deuil de croire à sa sincère sympathie.



† ALBERT ISCHER (1900-1956)



La Société des Apiculteurs des Montagnes Neuchâteloises a le regret de vous faire part du décès de M. Albert Ischer. Rentrant après avoir abreuvé ses vaches, à La Sagne-Eglise, Albert Ischer s'est affaîssé, terrassé par une crise cardiaque à l'âge de 56 ans. Il était l'ami des abeilles, quoique son commerce de combustible-transport et son domaine l'absorbassent beaucoup. Depuis 1922, il fut un membre fidèle et aimé de chacun de ses collègues.

Que toute sa famille reçoive les plus sincères condoléances de la Société d'apiculture des Montagnes Neuchâteloises.

Un collègue.

Permettez-moi, chers collègues apiculteurs, de rappeler à votre bon souvenir la mémoire de deux camarades, membres dévoués de la Société d'apiculture de la Veveyse.



† PAUL MAILLARD

Notre camarade et ami Paul M. est décédé à La Rougève (Fribourg), dans sa 63^e année. Il s'occupait des abeilles et était membre de notre société depuis 30 ans. L'apiculture était pour lui, je l'avais constaté et son épouse me l'a confirmé, une vraie passion. Il possédait un rucher d'une quarantaine de colonies très bien tenu et très prospère, à côté d'une exploitation agricole florissante très bien dirigée. Il a élevé une belle famille qui est digne du père. C'était un homme de cœur accompagné d'une épouse admirable. Chez lui, on était toujours bien accueilli. La Providence dont les desseins sont insondables, a rappelé à lui prématurément ce bon et fidèle serviteur.

A son épouse et à ses enfants si douloureusement éprouvés nous renouvelons l'expression de notre sympathie émue.

† JULES VIAL

En septembre dernier, la mort, cette redoutable fossoyeuse, a frappé encore une fois dans les rangs de notre société.

Elle nous a ravi notre collègue et ami Jules Vial de Le Crêt. C'était le fils de feu Alexandre Vial, ancien inspecteur des ruchers du district, de vénérée mémoire. A la mort de son père, il avait repris son rucher. Il avait tenu à rester fidèle à notre société et aux abeilles héritées de son père dont il s'occupait avec soin et succès. C'est à l'âge de 58 ans seulement qu'il nous a quittés après une courte maladie, alors qu'il semblait devoir jouir encore de nombreuses années du fruit de son travail.

M. Vial était un homme modeste, sobre et travailleur. Il était à la tête d'une importante exploitation agricole ; c'était un éleveur expérimenté. Père modèle, il a élevé dans des sentiments très chrétiens une belle famille de six enfants qui lui font honneur.

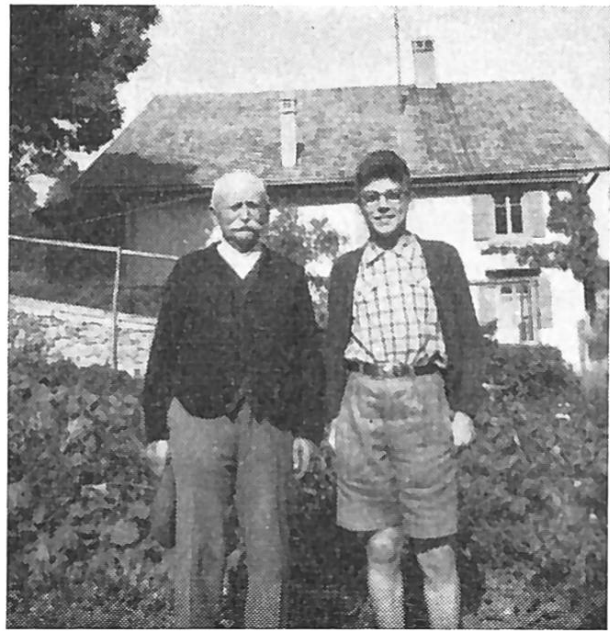
A son épouse et à ses enfants éplorés je réitère l'expression de la vive sympathie de tous ses amis apiculteurs.



A. P., président.

† ALBERT HENCHOZ, Plancemont s. Couvet

La Section d'Apiculture du Val-de-Travers vient de perdre à nouveau un de ses plus vieux membres. M. Albert Henchoz, âgé de 82 ans, agriculteur et apiculteur depuis 41 ans, est décédé subitement le 26 septembre, des suites d'un accident. Il y a un mois, occupé à faire la litière de son cheval à l'écurie, il avait glissé et était tombé ; le cheval prit sans doute peur et, dans une ruade donna des coups de sabots à son maître qui fut blessé particulièrement sur le côté gauche du corps. Malgré son grand âge, M. Henchoz tenait encore à s'occuper lui-même de son cheval et de ses abeilles. C'est avec peine que nous enregistrons le départ de cet alerte vieillard et nous présentons à sa famille et tout particulièrement à sa fille, Mlle Jeanne Henchoz, l'expression de notre sincère sympathie.



R. D.

Communiqués

Avis aux membres de la Société romande

Tous les trois mois, la première page du Journal d'apiculture contient tous les renseignements relatifs à l'administration de la S. A. R., ainsi que les noms et adresses des membres du comité avec leurs attributions spéciales. Malgré cela, trop souvent des correspondances parfois pressantes sont adressées simplement à « Société romande d'apiculture, Lausanne ». Le service postal les transmet au président de la section qui doit les retourner avec retard à bonne destination. A l'avenir, MM. les membres de la S. A. R. sont priés d'envoyer leurs correspondances avec une adresse suffisante et précise.

Le Président : Section de Lausanne.

Contrôle des années de sociétariat

Le caissier en collaboration avec M. Soavi, caissier de la S. A. R., fait le contrôle des fiches des membres de la section de Lausanne.

Pour ceux qui n'ont fait partie que de la section, la situation est au net. Mais les membres entrés antérieurement dans une autre section pour passer plus tard dans la précitée sont invités à faire parvenir au plus tôt au caissier, M. Louis Grenier, rue de Chailly 44, les pièces justificatives fixant les dates d'entrée et de sortie de la ou des sections d'où ils sont venus.

Le Comité.

Société vaudoise d'entomologie

Mercredi 19 décembre 1956, à 20 h. 30, séance-forum sur l'Apiculture et les traitements antiparasitaires. Introduction du sujet : par M. Arthur Valet, inspecteur cantonal des ruchers : *Situation de l'Apiculture face aux traitements antiparasitaires* ; par M. le Dr A. Savary, de la Station fédérale de Changins, *Toxicité des produits phytopharmaceutiques pour les abeilles*.

Nous remercions vivement le comité de la Société vaudoise d'entomologie qui a bien voulu consacrer une séance à la défense de l'abeille menacée par l'emploi toujours plus généralisé de produits antiparasitaires toxiques. Nous souhaitons que les apiculteurs qui sont cordialement invités assisteront nombreux à nos entretiens.

Rédaction.

Section de Nyon

Compte rendu de la séance d'automne du dimanche 4 novembre

Quarante membres environ avaient répondu à la convocation, et cette réunion fut une pleine réussite. Notre président d'honneur, M. Soavi, donna une causerie fort intéressante sur « La meilleure abeille », au cours de laquelle il nous fit part de ses expériences, heureuses et malheureuses, dans ce domaine passionnant qu'est l'élevage. En résumé, le conférencier conseille à l'apiculteur moyen de laisser l'expérimentation des races étrangères à l'éleveur professionnel et de centrer son effort sur les colonies ayant fait leurs preuves dans son propre rucher. De petits groupements d'apiculteurs d'une même région peuvent être fort utiles, et donner des résultats encourageants, comme ce fut le cas à Nyon (station de fécondation de la Chèvrerie, près Saint-Cergue), il y a une trentaine d'années.

Cette causerie fut suivie d'une discussion fort nourrie, témoignant de l'enthousiasme et la vitalité de notre section qui n'ont pas été entamés par la longue succession d'années défavorables.

Il est décidé de profiter de l'offre de sucres à prix réduit parue dans le Journal et le comité fera toute diligence à ce sujet.

Nous avons le plaisir et l'honneur d'avoir parmi nous M. Valet, inspecteur cantonal, qui nous renseigne sur la suite donnée aux nombreuses réclamations motivées par les pertes survenues au cours du traitement au Folbex. Il souhaite qu'une indemnité équitable soit allouée aux intéressés, ce dont le comité le remercie. La question grave et angoissante du traitement des colzas en fleurs est également débattue et là encore, M. l'inspecteur cantonal espère arriver à une solution satisfaisante, tant pour les apiculteurs que pour les cultivateurs de colza.

Cette séance d'automne, particulièrement animée et intéressante, est levée à 18 h. 30, quatre heures qui parurent bien courtes, les sujets traités étant loin d'être épuisés.

Ed. Bassin.

Société d'Apiculture des Montagnes Neuchâteloises

C'est dans une ambiance d'excellente camaraderie que, présidé par M. Georges Matthey, administrateur postal au Locle, les apiculteurs des Montagnes Neuchâteloises ont eu leur assemblée générale annuelle dimanche 4 novembre à l'Hôtel de la Poste, à La Chaux-de-Fonds. Malgré un temps pluvieux et les distances à parcourir, bon nombre de collègues avaient tenu à assister à cette réunion. L'atmosphère du début, qui tout au long des débats ne s'était pas refroidie, fut sans doute la raison pour laquelle l'ordre du jour, copieux et très important, fut liquidé dans un laps de temps relativement court, si l'on en exclut les divers. Les rapports de gestion de caisse de la commission sanitaire présentés de façon exemplaire ne donnèrent lieu à aucune intervention. Ceux-ci ont témoigné de la bonne marche de la Société à tous les points de vue. Quelques démissions enregistrées au cours de l'année ont été compensées par de nouvelles admissions, ainsi l'effectif reste à peu près le même, soit : 180 membres.

Le point le plus épineux de l'ordre du jour, toujours si redouté lorsqu'il s'agit de renouveler un comité fut, comme le reste, liquidé sans aucun incident.

Il faut reconnaître que ce résultat était dû au fait que le comité sortant, après trois ans d'activité, avait bien fait les choses en s'assurant à l'avance la collaboration de quelques camarades pour remplacer les sortants. C'est avec beaucoup de regrets que nous avons vu quelques excellents collègues refuser une nouvelle candidature, notamment notre président M. Matthey, que nous aurions tant aimé voir reprendre le collier. Ses différentes occupations l'empêchent malheureusement de se rendre à nos sollicitations. Nous l'avons remplacé par un jeune, M. Louis Brandt, déjà bien trempé comme apiculteur. Nous ne doutons pas qu'il suivra les traces de son prédécesseur. Quant aux divers, nous ne pouvons relater ici les longues discussions intervenues. Nous nous bornerons à signaler que l'assemblée unanime a pris la décision de présenter la candidature de M. Georges Matthey pour la place devenue vacante au comité de la Romande à la suite de la mort de M. Loup. Cette candidature sera présentée à la prochaine assemblée de la Cantonale Neuchâteloise.

M. L.

Ajoie et Clos du Doubs

Le 7 octobre écoulé, le comité de notre section invitait ses membres à une conférence au Restaurant du Bœuf, à St-Ursanne. Une centaine d'apiculteurs se pressaient dans la grande salle mise à notre disposition. M. Goffinet salua le conférencier du jour, M. Thurler, président de la Fédération vaudoise des Sociétés d'apiculture, et remercia aussi chacun d'avoir répondu à l'appel, malgré un temps froid et humide.

Après avoir remercié le comité de l'honneur qui lui fut fait de l'inviter en Ajoie, M. Thurler nous transmit les salutations et la sympathie de la Fédération vaudoise, puis aborda avec aisance et en toute simplicité, ce sujet : « Les erreurs que trop souvent l'on répète en apiculture ».

Depuis la mise en hivernage, et surtout la préparation de la colonie pour la mise en hivernage, M. Thurler nous signala toutes les fautes qui se répètent bien souvent. Il n'est pas besoin d'entrer dans tous ces petits détails. Il y en a trop depuis l'hivernage à la récolte.

M. Thurler fut très applaudi par l'auditoire qu'il a su tenir attentif à son exposé inédit. Il répondit encore à une foule de questions.

Au terme de cette séance, M. Goffinet exprima à M. Thurler, au nom de l'assistance, ses plus vifs remerciements.

P. Staquet.

Communiqué

Les remboursements pour la cotisation 1957 ont été présentés à chacun des membres de notre section. Par oubli, ou mauvaise volonté, quelques-uns sont restés impayés. Que chacun veuille bien faire un effort et verser sa cotisation de 10 francs à notre compte de chèques jusqu'au 8 décembre. Après ce délai, un surplus sera perçu pour frais supplémentaires d'encaissement.

Le caissier.

Convocations

Section de Lausanne

L'amicale prévue pour le samedi 8 décembre a dû être renvoyée au *samedi* 15, à 20 h. 15, au local habituel, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8, 1er étage.

A l'ordre du jour, M. Jean Aebi, notre dévoué secrétaire, fera part de ses « Observations et expériences au sujet du nourrissement des colonies ». Pour compléter l'agrément de la soirée, notre caissier, M. Louis Grenier, fera passer sur l'écran deux films : l'un, sur la vie des abeilles, et l'autre sur la course à Novel, du 8 juillet dernier.

Le Comité.

Erguel-Prévôté

Assemblée de la section le dimanche 16 décembre 1956, à Sonceboz, Café Fédéral, à 14 heures. Tractanda : Activité 56. Divers.

Il ne sera pas envoyé de convocation.

Jecker.

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle le lundi 10 décembre 1956, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4, Café de la Grappe genevoise.

Sujet : Commémoration de l'Éscalade. — La vie au temps de l'Éscalade, par le Dr Paul Zimmermann. — Marmite traditionnelle.

Société Jura-Nord

Notre section aura son assemblée ordinaire d'hiver comme d'habitude, à Delémont, le 16 décembre 1956, à 13 h. 30, dans la grande salle du Restaurant Central.

Ordre du jour : 1. Ouverture. — 2. Film sonore, en couleur, « La Cité des abeilles », 40 min. environ. — 3. Le Congrès international de Vienne : impressions et souvenirs d'un participant de notre section. — 4. Actualités apicoles diverses ; rapports et discussion.

L'assemblée d'hiver revêtant un grand intérêt au point de vue informations, échange d'idées et d'opinions, le comité compte sur une très nombreuse participation d'autant plus que les participants seront certainement enchantés du film qui est une merveille de documentation et de réalisation, tant visuelle que sonore.

Pour le comité : L. Gassmann, pdt.

Pensée

La valeur d'un apiculteur ne se mesure pas au nombre de colonies de surplus qu'il possède à l'automne, mais plutôt au nombre de colonies fortes qu'il présente au printemps.

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin

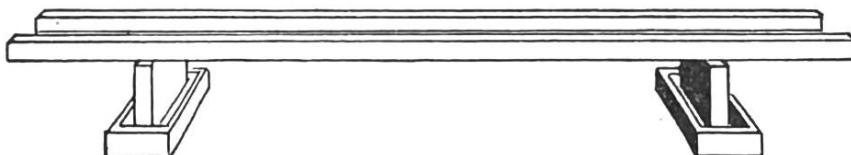
Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger

Supports de ruches (en ciment) modèle « Cornaz, Allaman »



avec auget pour protection contre les fourmis et abreuvement des abeilles.

Poutrelles de 300 cm.

PRIX : supports, Fr. 8.50 pièce ; poutrelles, Fr. 11,50 pièce ;
départ Allaman (emballage à retourner franco)

L. CORNAZ & FILS, ALLAMAN (Vd) Tél. (021) 7.70.38